

Bac 2023 : corrigé de philosophie, Antilles-Guyane AG3

Proposition de corrigé - non officielle. Baccalauréat général, philosophie, session 2023, Antilles-Guyane, code 23-PHGEAG3. Les trois choix sont traités.

[Sujet officiel](#) · [Annales de ce concours ou examen](#)

Sujet 1 - Quelle vérité l'artiste recherche-t-il ?

Problème

Une œuvre peut inventer des êtres et des situations sans chercher à tromper. La vérité artistique ne se réduit donc pas nécessairement à la reproduction exacte d'un fait. Il faut distinguer ressemblance, sincérité et révélation d'une expérience.

Plan développé

- 1. L'artiste peut chercher une justesse de représentation.** Un portrait ou un paysage demande d'observer des formes et de choisir ce qui rend leur singularité perceptible. La fidélité ne consiste pas toujours à accumuler tous les détails : une sélection peut faire apparaître un caractère que la copie mécanique manquerait.
- 2. L'invention peut éclairer une vérité d'expérience.** Un personnage fictif peut rendre intelligible une peur, une dépendance ou un conflit que l'on rencontre réellement. Le récit n'est pas vrai comme un compte rendu d'événements attestés ; sa justesse peut tenir aux relations et aux tensions qu'il fait comprendre.
- 3. Il n'existe pas un seul projet de vérité pour tous les artistes.** Certains recherchent une présence sensible, d'autres une expression ou une exploration de formes. Une émotion sincère ne garantit pas à elle seule une œuvre juste, et une déformation volontaire n'est pas forcément mensongère. La vérité recherchée doit être examinée dans le rapport entre forme, expérience et intention, plutôt qu'imposée comme une unique norme de copie du réel.

Sujet 2 - L'État est-il source de liberté ?

Une institution peut rendre des actions possibles et imposer des contraintes. La liberté doit donc être distinguée de l'absence de toute règle. Le sujet demande si l'État constitue une condition de liberté ou un pouvoir qui la menace.

- 1. Des règles communes peuvent protéger la liberté.** Sans protection contre la violence et sans recours, l'action dépend de la force de chacun. L'État peut rendre des droits effectifs et organiser des conditions partagées. Une limite imposée à un individu peut alors protéger la possibilité d'agir des autres.
- 2. Le pouvoir public peut aussi restreindre arbitrairement.** Une institution qui interdit toute critique ou traite les personnes de manière discriminatoire ne devient pas libératrice par son seul nom. La concentration des moyens de contrainte exige des limites et des contrôles.

3. L'État est une source possible, pas une garantie automatique. Il faut que son pouvoir puisse être justifié, contesté et encadré. Les citoyens participent aussi à la formation et à la défense des libertés. L'État peut fournir des conditions essentielles de liberté, mais son rôle doit être évalué selon les institutions et leurs effets, sans identifier tout ordre public à une émancipation.

Sujet 3 - Diderot : sens et perfectibilité

Thèse

Diderot explique la perfectibilité humaine par un équilibre entre les sens qui laisse l'entendement comparer les sensations. Il oppose cette capacité générale à la prédominance d'un organe, dont il rapproche paradoxalement l'animal et l'homme de génie.

Explication suivie

La question initiale est la capacité de se perfectionner. L'auteur décrit certains animaux par un sens dominant : odorat du chien, vue de l'aigle et ouïe de la taupe. Cette présentation appartient à son modèle philosophique ; elle ne doit pas être reprise comme une description scientifique actuelle et complète de ces espèces.

Chez l'humain, aucun sens ne dominerait assez pour imposer sa loi à l'entendement. L'image du juge et des témoins donne une forme à cette relation : les sens apportent des informations, la raison les compare sans être soumise à un seul. La formule sur la faible intensité relative des sensations vise cette absence de domination ; elle ne signifie pas que l'être humain ne ressentirait rien.

L'hypothèse d'une ouïe excessivement forte éprouve l'explication. Un tel humain laisserait peu de place aux autres activités, sauf pour les besoins de conservation et de reproduction. La spécialisation réduirait la disponibilité pour combiner des idées variées.

La conclusion rapproche alors génie et animal. L'organe prédominant peut produire une excellence dans une occupation unique, mais entraîner fortement le sujet vers elle. La distinction porte donc sur l'équilibre général et la spécialisation parfaite. Il faut expliquer ce paradoxe final au lieu de conclure simplement que l'humain serait supérieur dans chaque activité.